

**Article de Mgr Pierre-André Fournier
Archevêque de Rimouski**

**pour le journal *Progrès Écho*
Rimouski, le 21 mars 2010**

Avoir l'œil ouvert, et le bon

L'important débat sur la laïcité n'est pas toujours facile à suivre... Après la laïcité ouverte, après la laïcité fermée, peut-être aurons-nous la laïcité entrouverte! Mais ce n'est pas qu'une question de vocabulaire. Un récent événement nous incite à avoir l'œil ouvert, et le bon.

Le calendrier scolaire

La ministre de l'Éducation, M^{me} Michelle Courchesne, souhaite apporter des modifications au Régime pédagogique sur un point qui touche en particulier le calendrier scolaire. Mais il y a un hic dans ce projet. Voici comment le décrit M. Louis O'Neil, professeur émérite de l'Université Laval :

« Pièce centrale du chambardement proposé : l'abrogation de l'article 19 du Régime pédagogique, qui contient la liste des congés obligatoires à l'échelle du Québec : les samedis et les dimanches, le premier juillet, le premier lundi de septembre, l'Action de grâces, les 24, 25 et 26 décembre, le premier et le deuxième jour de janvier, le Vendredi saint et le lundi de Pâques, la fête des patriotes, la Saint-Jean. Plusieurs de ces jours de congé sont porteurs d'une riche signification historique, culturelle et sociale. En les supprimant, on appauvrit la mémoire collective. »

Cette semaine, l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ) rendait publique une lettre adressée à la ministre qui, plus tôt, avait invité toute personne à lui faire des commentaires. Nous nous sommes exprimés en ces termes :

« Les jours fériés ne sont pas seulement des congés. Ce sont des fêtes. Si certaines ont une signification purement civile ou historique, d'autres ont une origine religieuse. Au Québec comme en tant d'autres sociétés occidentales, les congés fériés s'enracinent dans une profonde tradition religieuse et culturelle dont on ne saurait sous-estimer la valeur en regard du tissu communautaire à soutenir.

L'attachement à ces fêtes d'origine culturelle ou religieuse ne signifie aucunement qu'on ne reconnaisse pas la présence parmi nous de communautés ayant des références culturelles ou religieuses différentes.

Nous croyons donc fermement que la liste des congés des élèves fait partie intégrante du régime pédagogique et que l'article 19 doit y être maintenu.

Le calendrier des congés des élèves est porteur de significations fortes du point de vue social, familial, culturel, patrimonial et, pour nombre de nos concitoyens et concitoyennes, du point de vue religieux. Établir ce calendrier de façon claire et explicite pour l'ensemble du Québec est donc très important. »

(Voir : www.eveques.qc.ca)

Attention à nos racines

Dans un parc, j'ai déjà vu des arbres perdre leur feuillage, sécher debout parce que les gens marchaient nonchalamment sur leurs racines à fleur de terre. Plusieurs situations actuelles et réflexions dans les médias nous incitent à être vigilants. De petits pas dans la bonne direction peuvent nous mener loin. Mais où nous mènent des pas dans une direction improvisée?

Nous sommes en période de changements. Ils sont nombreux, rapides et souvent porteurs de lourdes conséquences. Ne doit-on pas garder l'œil ouvert et surtout oser s'exprimer, prendre position? C'est ce que je désire faire ici, dans un esprit de service.

+ *Pierre-André Fournier*
+ Pierre-André Fournier
Archevêque de Rimouski